



# P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile  
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°40/2024  
Dimanche 18 août 2024 – 20<sup>ème</sup> Dimanche du Temps ordinaire - Année B

## HUMEURS...

### ENFONCER UNE PORTE OUVERTE !

Au XVII<sup>e</sup> siècle, selon Oudin, « *enfoncer une porte ouverte* » voulait dire « *coucher avec une nourrice et croire qu'elle était pucelle* ».

L'auto-saisine du Cesec « *Une société polynésienne fracturée : quelles perspectives pour une société plus équitable ?* » a été voté mercredi dans la matinée. 59 pages qui reprennent essentiellement des rapports anciens parus entre 2001 et 2015. Rien de nouveau sous le soleil : « *La prévention et la lutte contre la pauvreté constituent un enjeu majeur pour la cohésion sociale, l'accès aux droits fondamentaux, pour l'insertion socio-professionnelle et pour le développement durable et équilibré de la Polynésie française... Les efforts d'investissement n'ont pas été réalisés à la hauteur de l'ampleur des besoins et malgré les actions menées des fractures profondes demeurent entre les citoyens... Le CESEC plaide pour que l'ambition d'un idéal commun trouve les nouvelles voies de sa traduction dans la réalité de tous les Polynésiens* » (p.58). Ce que l'on pourrait appeler « *Enfoncer des portes ouvertes* » !!! Au bout 72 recommandations, pas dénuées de bon sens mais qui devront pour être mise en œuvre, une volonté forte, pas seulement du Gouvernement mais de l'ensemble des forces vives du Pays, à remettre en cause ce qu'appelait le saint Pape Jean-Paul II « *des structures de péché* » porteuses d'injustices sociales, fondées essentiellement sur le rapport de castes *manahune-arii*. S'engager, ensemble, vers une plus juste répartition des richesses... loin des raccourcis méprisants à l'égard des plus pauvres, des exclus des fonds de nos vallées : « *des paresseux... du travail, il y en a* » ou « *qu'ils rentrent dans leurs îles* »



Mais la véritable originalité de ce travail : un bilan initié et conduit par des personnes qui avaient le pouvoir de mettre en œuvre la politique préconisée, considérant les postes occupés dans les précédentes mandatures... et qui font, aujourd'hui le constat qu'elles n'ont pas mis en œuvre une politique cohérente... ce que l'on appelle : refiler la patate chaude aux suivants en se défilant : « *On a fait le job... la société civile est la piqûre de guêpe du décideur. C'est la guêpe du décideur et c'est comme ça qu'il faut que ça continue* » !



## LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

### UNE NATION DE BENEVOLES

Les J.O. 2024 se sont achevés dimanche dernier, restent à venir les Jeux Paralympiques. Il est intéressant de donner un coup de projecteur sur tous les bénévoles qui se sont engagés pour ces événements au retentissement universel. Ainsi 45 000 bénévoles (dont 270 sur le site de Teahupo'o) ont accepté de donner de leur temps pour ces Jeux 2024. Bon nombre de jeunes ont pris sur leurs congés ; certains ont même sacrifié leur petit boulot rémunéré ; de nombreux

retraités, d'anciens sportifs ont apporté leur concours bénévole. Tous les participants à cet événement : sportifs, cadres accompagnateurs, journalistes, spectateurs... etc.. ont apprécié l'accueil, le sourire, le dévouement de tous ces « **bénévoles** » qui surveillaient, guidaient, orientaient, plaçaient, nettoyaient... On peut - à juste titre quand on connaît les ressources phénoménales du CIO basé à Lausanne - regretter que la récompense accordée à ces



N°40  
18 août 2024

personnes se soit limitée pour bon nombre à leur kit vestimentaire olympique et quelques t.shirts !

Mais ne perdons pas de vue que la France est « *une nation de bénévoles* » ! On y dénombre (hexagone et Outre-Mer inclus) pas loin de 20 millions de bénévoles âgés de 16 ans et plus, soit presque un tiers de la population française adulte, répartis sur environ 1,5 million d'associations sportives, culturelles, caritatives, syndicales, politiques... Parmi eux 6,6 millions sont réputés « *bénévoles réguliers* », c'est-à-dire consacrant au minimum 8 heures par mois à leur engagement associatif.

En France, le bénévolat constitue un enjeu économique estimé (en 2022) à environ 1,425 millions emplois équivalents temps plein (ETP), soit un montant annuel de 1,2 million d'euros (charges sociales incluses). Sans l'apport de ces bénévoles de nombreuses associations ne pourraient pas tenir, car les subventions publiques et financements privés ne permettent pas de rétribuer tous les acteurs !

En 1993 un rapport du Conseil économique et social présentait « *le bénévole comme celui qui s'engage librement pour mener à bien une action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat est ainsi considéré comme un don de temps librement consenti et gratuit, sans contrepartie* ». On distingue le « *bénévolat informel* » (aide aux voisins, coup de main...) du « *bénévolat formel* » qui s'exerce au sein d'une structure organisée. Le bénévole régulier ne perçoit pas de rémunération (en espèces ou en nature) mais peut être remboursé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...).

Le bénévolat doit être distingué radicalement du « *volontariat* » qui nécessite un contrat écrit faisant l'objet d'une définition légale et réglementaire, donnant droit à indemnisation et couverture sociale, qui prévoit une durée d'intervention et des conditions de réalisation. (Par exemple la Délégation Catholique pour la Coopération [DCC] fait appel à des volontaires de solidarité (VSI) qui assurent à l'étranger des missions d'un à deux ans sous contrat d'État.)

Un bon nombre d'associations ayant recours à des bénévoles et faisant appel public à la générosité sont signataires de la *Charte du Don en Confiance*. Par exemple, le Secours Catholique est une association labellisée par le « *Don en Confiance* » qui fait appel aux dons et à de nombreux bénévoles.

Créé en 1989, le « *Don en Confiance* » est un organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel aux

dons. Dans cette optique, il a élaboré une *Charte de déontologie*. La labellisation du *Don en Confiance* implique le respect de quatre grands principes : Respect du donateur – Transparence – Recherche d'efficacité – Probité et désintéressement.

Pour les associations, le bénévolat a une dimension économique incontestée. Au titre des ressources de l'association : le bénévolat fait ainsi partie des éléments pris en compte par le Comité de la charte dans sa description du modèle socio-économique des associations.

Notons que des actions de contrôle contre le travail illégal ont mis parfois en évidence le recours à des faux bénévoles dans certains secteurs ; d'où l'intérêt du label « *Don en Confiance* ».

Pour rendre compte de l'utilité sociale du bénévolat, un bon nombre d'associations font apparaître dans leurs comptes annuels – en complément des flux financiers- « *la valorisation du bénévolat* », ce qui donne une image plus fidèle de l'ensemble des activités développées incluant la contribution des bénévoles. Un Guide Pratique pour la « *valorisation comptable du bénévolat* » est proposé par le Secrétariat d'État chargé de l'Économie Sociale et Solidaire et de la Vie Associative. Ce guide, dans le respect des règles comptables, permet à une association d'évaluer au plus près l'apport « *financier* » des bénévoles.

Ainsi, peut-on affirmer que le bénévolat est un bienfait pour notre Pays. Tant de générosités manifestées dans de nombreux domaines, auprès d'une multitude de personnes de tous âges, de toutes conditions, de toutes origines, contribuent au respect et à la fraternité si nécessaires à une société souvent portée vers l'individualisme (voire l'égoïsme).

Dominique SOUPÉ

#### Documents et sites consultés :

- ENEAD = Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons de l'INJEP [Institut National de Jeunesse et de l'Éducation Populaire] ([www.injep.fr](http://www.injep.fr))
- [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)
- [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)
- Guide Pratique / Bénévolat : valorisation comptable ([www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr))

© Paroisse de la Cathédrale – 2024

## REGARD SUR L'ACTUALITE...

### L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

La rentrée scolaire 2024 vient de commencer avec un total d'environ 62 000 élèves (1<sup>er</sup> et second degrés) dont 11 000 dans l'enseignement catholique et bientôt la rentrée universitaire avec environ 3 500 étudiants (dont 450 à l'ISEPP) ; soit un quart de la population polynésienne ! Inutile de dire que l'Éducation des jeunes Polynésiens reste une préoccupation majeure

de notre Pays, des pouvoirs publics, des institutions diverses, des familles, de la société civile, des Églises... L'Église catholique a toujours placé l'éducation au centre de sa mission et continue à la considérer comme sa priorité, spécialement dans un contexte où l'environnement dans lequel baigne la jeunesse actuelle est très préoccupant. Ce contexte marqué au

plan mondial par la violence, la haine inter-culturelle (pour ne pas dire la *barbarie*), les conflits, les bouleversements climatiques, les incertitudes économiques et politiques, l'arrivée de théories et de technologies mal contrôlées, tout cela bouscule chez les jeunes les repères traditionnels et crée un environnement perturbé et perturbant au plan de l'Éducation.

Plus que jamais l'Éducation se trouve à un carrefour de préoccupations, de réflexions, de courants divers qui nécessitent un discernement consensuel de tous les acteurs du monde éducatif pour guider les jeunes sur des chemins de réussite, personnelle certes, mais aussi pour donner une espérance plus humaine, plus sereine à notre société.

On gagnerait à relire la Déclaration conciliaire *GRAVISSIMUM EDUCATIONIS (l'extrême importance de l'Éducation)*<sup>1</sup> promulguée par Paul VI le 28 octobre 1965. Loin d'être obsolète, malgré ses 60 ans, ce texte met en exergues quelques défis et perspectives qui se présentent à nous, une façon de raviver chez les parents et les enseignants le goût et la passion d'éduquer.

De nos jours le rôle éducatif des parents n'est pas toujours facile, surtout lorsque des repères et des règles claires n'ont pas été mises en place dès le plus jeune âge de l'enfant. Les relations entre parents et adolescents mériteraient d'être pacifiées par un dialogue ouvert et franc basé sur un respect mutuel de règles établies et acceptées conjointement. Créer un climat familial serein et apaisé peut aider à régler des conflits, à détecter des situations de harcèlement...

Quant à la tâche des enseignant(e)s, on gagnerait à valoriser leur profession qui s'apparente autant à un

métier qu'à un art. Les soulager en allégeant leurs tâches administratives de plus en plus obsédantes et budgétivores, afin qu'ils (elles) soient plus disponibles pour une approche éducative plus personnalisée auprès de chaque élève. Évaluer l'enfant, le jeune en mesurant ses multiples compétences est une approche éducative intéressante à condition de ne pas perdre de vue ni l'acquisition de connaissances fondamentales, ni la mise en œuvre de savoir-faire qui ne soient pas uniquement scientifiques (ex. l'art, la poésie, le théâtre, le sport), ni le savoir-être qui conditionne une vie de groupe harmonieuse empreinte d'empathie et de respect.

L'enseignant(e), dont on se souvient, est exigeant(e), attentif(ve) à chaque élève y compris le plus faible, le plus tourmenté, faisant de tout échec un encouragement au dépassement de soi (comme aux J.O. !) ... c'est l'enseignant(e) qu'on aura toujours la joie de saluer quand on le (la) rencontrera dans la rue ou au supermarché.

Le professeur (qu'on appelait autrefois "le *Maître*") a une mission d'une grande noblesse par son "*art d'enseigner*", par sa présence auprès de chaque élève : forger une société plus humaine non asservie aux nouvelles technologies, plus respectueuse des droits de chacun, plus inclusive, plus respectueuse de la nature, plus consensuelle, plus pacifique.

Bonne année scolaire aux élèves et étudiants,  
aux personnels d'éducation  
(enseignants et non-enseignants)  
et... aux parents !

**Dominique SOUPÉ**

© Archidiocèse – 2024

---

## CESEC

### UNE SOCIÉTÉ POLYNÉSIE NNE FRACTURÉE : QUELLES PERSPECTIVES POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉQUITABLE ?

#### LE CESEC, « C'EST LA GUEPE DU DÉCIDEUR »

« *Yakafokon* » ou base de travail qui pourra servir de feuille de route au gouvernement. Les avis de la société civile étaient partagés ce mercredi matin au Ceseec. Après trois heures de débats, le rapport sur « *une société polynésienne fracturée* » et les perspectives pour la rendre « *plus équitable* » a finalement été approuvé par 40 conseillers. Sept se sont abstenus au motif que cette étude ratisait trop large.

« *Une société polynésienne fracturée : quelles perspectives pour une société plus équitable ?* » C'est l'intitulé final du rapport présenté ce mercredi matin en séance plénière du Ceseec par Maiana Bambridge et Patricia Teriiteraahaumea. Une auto-saisine sur la pauvreté et les inégalités en Polynésie initiée il y a plusieurs mois et menée par la commission « *santé-solidarités* » du Ceseec présidée par Louis Provost. Cette étude comporte une soixantaine de pages et 72 recommandations déclinées en cinq axes que sont l'éducation, l'emploi, le logement, la fiscalité et la

politique sociale. Des axes qui pourraient chacun faire l'objet d'auto-saisines d'ailleurs, comme l'ont relevé certains conseillers et comme l'a concédé Maiana Bambridge.

« *Le gâteau est trop gros* » pour Christophe Plée qui estime en effet que cette étude ratisse beaucoup trop large et n'est qu'un catalogue de bonnes intentions rédigé sur le mode du « *yakafokon* », pas très loin d'un programme électoral. Un sentiment partagé par son collègue syndicaliste Patrick Galenon qui lui aussi s'est abstenu de voter ce rapport.

---

<sup>1</sup> On peut consulter le texte à cette adresse : [https://www.vatican.va/archive/hist\\_councils/ii\\_vatican\\_council/](https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/)

[documents/vat-ii\\_decl\\_19651028\\_gravissimum-educationis\\_fr.html](https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651028_gravissimum-educationis_fr.html)

« On a tous notre vision de la fracture polynésienne. On pourrait y passer la journée. J'aurais préféré qu'on fasse moins mais qu'on propose des solutions concrètes », a lancé Christophe Plée, regrettant que les préconisations des rapporteurs n'aillent pas suffisamment loin et que, surtout, elles reprennent des solutions « qui existent déjà ». Pour Maiana Bambridge, il ne s'agit pas de réinventer l'eau chaude mais de « consolider » justement ces dispositifs qui « fonctionnent » et qu'il faut développer, à l'instar par exemple des contrats d'apprentissage ou en alternance.

Les volets relatifs à l'éducation et à la réforme de la fiscalité pour lutter contre la cherté de la vie ont notamment été au centre des débats ce mercredi matin. Le serpent de mer de la révision de la taxe de développement local, la fameuse TDL, est revenu sur le tapis. Une « bonne chose » pour Makalio Folituu pour qui la TDL a « un impact inflationniste sur la consommation ». « Fantôme », répond Thierry Mosser qui estime au contraire qu'elle ne peut pas être responsable de tous les maux liés à la cherté de la vie. Et que si on venait à la supprimer, « les effets sur les prix ne seraient que d'1% et en une seule fois ».

### Le Cesec a « fait le job », la balle au gouvernement

Autre serpent de mer : les produits de première nécessité. Ces fameux PPN qui sont achetés par l'ensemble de la population et dont la liste doit être mieux ciblée pour que les produits y figurant soient meilleurs pour la santé et ne bénéficient qu'aux familles modestes. Le rapport encourage le Pays à mettre en place – là encore, un vieux serpent de mer – un observatoire des marges et des prix. Il permettrait notamment d'avoir une vision plus précise de la multiplicité des intermédiaires dans la commercialisation d'un produit. Une meilleure redistribution des richesses est également recommandée par le Cesec qui précise que « 77% des aides et allocations sont absorbés par des ménages non pauvres ». Que l'on gagne 200 000 francs ou 2 millions par mois, ces aides sont les mêmes. Ce que regrette Maiana Bambridge qui préconise la mise en place d'un « quotient familial » pour pouvoir y prétendre. Non seulement cela participerait à davantage de justice sociale mais cela amènerait « un volume de moyens financiers qui pourraient bénéficier aux familles monoparentales par exemple ».

Une chose est sûre, même si elle n'est pas parfaite, cette étude a le mérite d'exister et de mettre un coup de projecteur sur une problématique connue de tous. Ce rapport va être transmis aux élus de l'assemblée et aux membres du gouvernement qui pourront en faire ce qu'ils veulent. La balle est dans leur camp maintenant. « On a fait le job », assure Maiana Bambridge qui souligne que « la société civile est la piqûre de guêpe du décideur. C'est la guêpe du décideur et c'est comme ça qu'il faut que ça continue ».

© Tahiti-infos - 2024

---

## Une société polynésienne fracturée : Quelles perspectives pour une société plus équitable ?

### INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des fléaux qui n'épargnent pas la Polynésie française. Avec 20% des ménages polynésiens en dessous du seuil de pauvreté monétaire en 2015, la Polynésie française affiche l'un des taux les plus inquiétants des outre-mer français, juste après la Guyane (20,5%). Dans l'archipel des îles du vent<sup>2</sup>, soit environ les trois quarts de la population, les ménages les plus aisés dépensent neuf fois plus par mois que les ménages les plus modestes<sup>3</sup>.

Les traits caractéristiques de la vie économique et sociale de la Polynésie française s'inscrivent dans une évolution historique qui lui est propre et qui la différencie à bien des égards des autres collectivités ultramarines françaises et des autres territoires insulaires du Pacifique.

La dégradation des conditions de vie d'une frange de la population ne date pas d'aujourd'hui, c'est un fait social qui s'est enraciné et dont les facteurs sont multiples. Le développement économique rapide depuis les années 60 et les bouleversements de la société ont laissé se creuser des formes d'inégalité profonde, de pauvreté et d'exclusion sociale.

Ces constats sont souvent associés à d'autres difficultés : problèmes d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi ou encore à des services de base (ex : eau potable) et à la participation à la vie citoyenne. Le pourcentage de sorties précoces du système scolaire est très important avec 11% des élèves polynésiens âgés de 15 à 17 ans qui ne sont plus scolarisés, contre 4% en France<sup>4</sup>.

Les travaux sur la pauvreté ne sont pas nombreux, on peut citer des études et travaux qui mettent en lumière les indicateurs marquants :

- Une première étude publiée en 2005 par l'ISPF intitulée « La pauvreté relative en Polynésie, l'approche monétaire » (chiffres relatifs à l'année 2001),
- Une étude du budget des familles de 2015 de l'ISPF,
- Un travail conjoint de l'AFD, l'IRD et l'INSEE<sup>5</sup> en 2009, intitulé « Les approches de la pauvreté », qui offre une analyse statistique sur les îles du Vent.

Les résultats des études précitées sont éloquentes :

- En 2001, 18,6% des ménages<sup>6</sup> polynésiens étaient en dessous du seuil monétaire de pauvreté relative, déterminé à 51 470 F CFP. En 2015, le taux de pauvreté monétaire atteint 20%<sup>7</sup> des ménages ;
- En matière d'inégalités, sur les îles du vent en 2015, les 10% des individus les plus aisés déclarent un revenu mensuel supérieur à 320 000 F CFP, quand les 10% des individus les plus modestes disposent de moins de

---

<sup>2</sup> Environ 75% de la population totale, soit 212 521 habitants sur 283 147

(<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6689636?sommaire=2122700>)

<sup>3</sup> Par mois et par unité de consommation - ISPF – Points forts 8 – Les dépenses des ménages aux îles du vent.

<sup>4</sup> Diagnostic territorial 2021 – ISPF.

<sup>5</sup> Agence Française de Développement (AFD) ; Institut de Recherche et de Développement (IRD) ; Institut National des Études et de la Statistique (INSEE).

<sup>6</sup> Soit 10 660 sur 57 283 ménages.

<sup>7</sup> Par unité de consommation pour un seuil de pauvreté donné à 46 000 F CFP par mois et unité de consommation - Publication des premiers résultats de l'étude du budget des familles (EBF) de 2015.

37 000 F CFP par mois. Le rapport entre ces deux montants est de 9 ; il est de 4 en métropole ;

- En 2009, aux seules îles du Vent qui regroupent environ 75% de la population, 19,7% des ménages, soit 27,6% de ces îles, qui étaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire relatif établi alors à 48 692 F CFP par mois<sup>8</sup> ;
- 77% des aides et allocations sont absorbées par des ménages non-pauvres<sup>9</sup>.

Par ailleurs, on remarque que la pauvreté et le besoin de justice sociale sont des problématiques transversales à la France d'outre-mer (départements, régions et collectivités, des trois océans)<sup>10</sup>.

Métropole et outre-mer Année 2009	Taux de Pauvreté relative
<b>Collectivités d'outre-mer</b>	
Nouvelle-Calédonie <sup>10</sup>	17,0
Polynésie française	19,7
<b>Départements d'outre-mer</b>	
Guadeloupe	8,3
Martinique	8,5
Guyane	20,5
Réunion	7,0
<b>France métropolitaine</b>	7,5

Source ISPF<sup>11</sup>

En Polynésie française, les facteurs peuvent être d'une part structurels : l'isolement géographique, la faiblesse de la population, le manque d'opportunités, etc. et d'autre part, être déterminés par la société elle-même : le manque de formation, les carences de l'organisation scolaire, l'exclusion sociale, etc. qui pèsent sur l'égalité des chances. Pour autant, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités sont des questions qui semblent ne pas avoir trouvé la place qui leur est due dans le débat public en Polynésie française et ne se matérialisent pas dans une politique volontariste en tant que telle.

S'il est vrai qu'un plan d'action de la politique de la famille, adopté en 2016, aborde un grand nombre de problématiques sociales, le CESEC constate que ce plan n'a pas été rénové et qu'il reste oublié. Il n'y aucune stratégie officielle à ce jour, connue et consultable, en matière de

prévention et de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités en Polynésie française.

L'action sociale s'organise à travers un tissu vivace et hétérogène d'acteurs et d'organismes issus à la fois de la sphère publique et du privé.

Les nombreuses associations œuvrant dans le domaine de « l'action sociale et éducative en faveur des publics en difficulté », ont évoqué les errements des pouvoirs publics au cours de ces dernières années.

Le CESEC rappelle que les femmes et les hommes sont l'atout le plus précieux pour envisager le développement durable de la Polynésie française. Laisser s'aggraver la pauvreté et se creuser les inégalités sociales, ne coïncident pas avec l'idéal commun de valeurs et de cohésion sociale que nous voulons pour construire l'avenir de notre Pays.

Cette étude vise à donner l'éclairage des acteurs de la société civile en essayant autant que possible de s'appuyer sur la richesse de témoignages du tissu économique et social local. Nous espérons qu'elle favorisera une prise de conscience générale et permettra de poser les jalons d'une véritable action publique de prévention et de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en Polynésie française, vers une société plus équitable.

## CONCLUSION

« Les politiques les mieux intentionnées et les mieux conçues peuvent n'avoir aucun effet si elles ne sont pas mises en œuvre correctement »<sup>12</sup> Abhijit V. BANERJEE<sup>13</sup> et Esther DUFLO<sup>14</sup>

La prévention et la lutte contre la pauvreté constituent un enjeu majeur pour la cohésion sociale, l'accès aux droits fondamentaux, pour l'insertion socio-professionnelle et pour le développement durable et équilibré de la Polynésie française.

En dépit des efforts réalisés pour promouvoir l'égalité des chances, des disparités et des inégalités profondes persistent au sein de la population. Les déterminismes sociaux (milieu familial, lieu de vie, culture, réseau social, opportunités offertes, etc.) pèsent lourdement sur les chances de réussite et les risques de précarisation, voire d'échec des publics.

La pauvreté n'est pas uniformément répartie en Polynésie française. La concentration urbaine constitue un vecteur de ségrégation géographique qui cristallise les disparités et inégalités sociales.

Malgré les progrès réalisés, de nombreux défis subsistent en Polynésie française et nécessitent une mobilisation continue et une adaptation des politiques aux réalités actuelles et changeantes de la société.

Les efforts d'investissement n'ont pas été réalisés à la hauteur de l'ampleur des besoins et malgré les actions

<sup>8</sup> Par mois et unité de consommation. Les approches de la pauvreté – Document de travail AFD 2009.

<sup>9</sup> Document de travail AFD-IRD-INSEE 2009

<sup>10</sup> Étude du CESE : pouvoir d'achat et cohésion sociale dans les outre-mer : fractures et opportunités -11/10/23.

<sup>11</sup> <https://data.ispf.pf/themes/EmploiRevenus/NiveauVie/Comparaisoninternationale.aspx>

<sup>12</sup> Extrait tiré de l'ouvrage intitulé « Repenser la Pauvreté ».

<sup>13</sup> Membre de l'Académie américaine des arts et des sciences et de la Société d'économétrie (Prix Nobel d'économie conjointement avec Esther DUFLO en 2019).

<sup>14</sup> Professeure au Collège de France et Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel (prix Nobel d'économie) en 2019 conjointement avec Abhijit BANEJEE.

menées des fractures profondes demeurent entre les citoyens.

Le CESEC plaide pour que l'ambition d'un idéal commun trouve les nouvelles voies de sa traduction dans la réalité de tous les Polynésiens.

Repenser la capacité de l'école à intégrer ses élèves et à leur offrir un parcours de formation et d'apprentissage adaptés à leurs spécificités socioculturelles et aux besoins de leur développement, demeure un objectif fondamental.

Il préconise une approche intégrée et transversale de ces questions et recommande notamment d'apporter des réponses dans les domaines suivants : éducation, santé, aménagement, logement et habitat, insertion professionnelle, accès à l'emploi, cherté de la vie, pouvoir d'achat, actions et prestations sociales, fiscalité et développement économique.

Le CESEC s'est attaché à proposer des recommandations et des pistes d'actions, dont certaines sont concrètes, dans chacun de ces domaines, sans prétendre à l'exhaustivité.

Nous espérons que ce rapport favorisera surtout une prise de conscience générale et permettra de poser les jalons d'une véritable action publique de prévention et de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en Polynésie française.

Il rejoint cette idée que les politiques les mieux intentionnées et les mieux conçues peuvent n'avoir aucun effet si elles ne sont pas mises en œuvre correctement. Il souligne donc l'importance de porter une attention particulière à la mise en œuvre des décisions et d'assurer leur suivi régulier.

© Cesec - 2024

## ÉTHIQUE

### L'ACHARNEMENT THERAPEUTIQUE, UNE SOLUTION INADAPTEE ET DEFAVORABLE AU MALADE

Le président de l'Académie pontificale pour la vie a été reçu ce jeudi 8 août par le Pape François, à qui il a présenté le glossaire « *Petit lexique de la fin de vie* ». Pour M<sup>gr</sup> Vincenzo Paglia, si l'Église est responsable de la formation des consciences, et non pas des lois, elle « invite à réfléchir sur la question de l'obstination thérapeutique », qui n'est pas une expression de la médecine adaptée et favorable aux malades. Il appelle à atteindre le consensus politique le plus élevé possible.

Opposition absolue au suicide assisté et à l'euthanasie ; défense du droit à la vie, surtout pour les plus faibles ; évaluation nécessaire des traitements disproportionnés ; plus grande attention aux malades ; collaboration entre l'Église et la politique sur les questions de fin de vie. M<sup>gr</sup> Vincenzo Paglia, président de l'Académie pontificale pour la vie, clarifie de nombreux points dans le "*Petit lexique de la fin de vie*", un glossaire de 88 pages publié par la Librairie éditrice du Vatican sur les questions hautement éthiques liées au débat sur la fin de vie : de l'euthanasie et du suicide assisté aux soins palliatifs et à la crémation.

Publié au début du mois de juillet, Mgr Vincenzo Paglia, a remis un exemplaire du lexique au Pape François le 8 août lors d'une audience au Palais apostolique. Le document s'appuie sur les soixante-dix dernières années du magistère des Papes et de l'Église.

Radio Vatican : M<sup>gr</sup> Vincenzo Paglia, que vous a dit le Pape François, qui a toujours insisté sur la défense de la vie à tous les stades de son développement ?

M<sup>gr</sup> Vincenzo Paglia : Le Pape François a réaffirmé son appréciation du travail effectué par l'Académie pontificale pour la vie. Certes, le sujet de la fin de vie est complexe et l'Église dispose d'un riche magistère, depuis Pie XII en 1957 jusqu'à aujourd'hui. La vie doit être défendue tout au long de l'existence, et pas seulement à certains moments particuliers. Il faut surtout défendre le droit à la vie, et en particulier la vie des personnes faibles, pour contrer cette « culture du rebut » qui se cache derrière la prétention à l'autosuffisance et à l'autonomie des femmes et des hommes d'aujourd'hui.

Radio Vatican : Certains affirment que ce vadémécum représente une ouverture du Saint-Siège à la suspension de la nutrition et de l'hydratation. En est-il ainsi ?

M<sup>gr</sup> Vincenzo Paglia : Je rappelle qu'en 1956 déjà, Pie XII - comme le rapporte le Lexique- affirmait la licéité de la suspension de la ventilation si certaines conditions graves étaient réunies. Et déjà en 2007, la Congrégation pour la doctrine de la foi, après avoir affirmé possible leur utilisation, a reconnu qu'elles peuvent être légalement interrompues (ou ne pas commencer) lorsqu'elles impliquent « une charge excessive ou un inconfort physique important ». Ces deux critères font partie de la définition du traitement disproportionné, c'est-à-dire de celui qui doit être interrompu. Il s'agit d'une évaluation qui nécessite toujours, dans la mesure du possible, la participation de la personne malade. Le Lexique doit être lu dans son intégralité.

Radio Vatican : Changement sur l'euthanasie et le suicide assisté ? Certains journaux, à propos du Petit Lexique de la fin de vie, ont affirmé que le refus des traitements futiles ou le refus de l'obstination déraisonnable dans les soins masquent en fait un jugement favorable sur l'euthanasie.

M<sup>gr</sup> Vincenzo Paglia : L'Église réitère son opposition absolue à toute forme d'euthanasie et de suicide assisté. C'est aussi ma conviction, même si certains voudraient me faire dire le contraire. Mais l'Église nous invite aussi à réfléchir sur le fait que l'obstination déraisonnable (l'acharnement thérapeutique) n'est pas l'expression d'une médecine et d'une prise en charge réellement adaptées et favorables à la personne malade. La mort est malheureusement une dimension de la vie. Elle est inévitable. Bien sûr, il ne faut jamais raccourcir la durée de la vie, mais il ne faut pas non plus s'obstiner à en entraver le cours de quelque manière que ce soit. Nous sommes fragiles. C'est pourquoi nous devons prendre soin les uns des autres. Nous devons faire beaucoup plus que ce que nous faisons habituellement pour accompagner les personnes dans les dernières étapes de

leur existence, sachant que pour nous, croyants, la mort n'a pas le dernier mot !

*Radio Vatican* : Le Lexique parle de « médiations légiférées », quelles sont celles qui sont considérées comme acceptables ?

M<sup>gr</sup> Vincenzo Paolli : Il n'y a pas de « médiations acceptables » a priori. Certes, sur les questions fondamentales et très délicates de la fin de vie, il est

souhaitable que le consensus commun le plus élevé possible soit atteint, et donc qu'il tienne compte des différentes sensibilités et croyances religieuses d'une manière respectueuse. C'est la tâche de la politique. L'Église peut collaborer, en vue du bien commun de toute une société. Sa tâche consiste à former les consciences plutôt qu'à rédiger des lois.

© Radio Vatican - 2024

---

JUBILE 2025

## 2025, LE JUBILE DE L'ESPERANCE

Le 9 mai, en la solennité de l'Ascension, le pape François a publié la bulle d'indiction du Jubilé ordinaire de l'année 2025, *Spes non confundit*. Il s'agit du XXXI<sup>e</sup> Jubilé, depuis le premier proclamé par Boniface VIII en 1300. Le titre est une citation de la lettre aux Romains : « *L'espérance ne déçoit pas* », parce qu'elle offre la certitude de l'amour de Dieu (cf. Rm 5,5) (n°1).

François commence par souhaiter que l'Année Sainte « soit pour chacun l'occasion de ranimer l'espérance » (n°1). Le Jubilé s'ouvre sur une dimension d'évangélisation universelle, pour tous : il dépasse les frontières ecclésiales, car « *l'espérance est contenue dans le cœur de chaque personne comme un désir et une attente du bien, bien qu'en ne sachant pas de quoi demain sera fait* » (*ibid.*). Si la vie est faite de joies et de peines, d'épreuves et de difficultés, et si l'espérance semble s'effondrer face à la souffrance, Paul, de manière bouleversante, écrit : « *Nous mettons notre fierté dans la détresse elle-même, puisque la détresse, nous le savons, produit la persévérance ; la persévérance produit la vertu éprouvée ; la vertu éprouvée produit l'espérance (Rm 5,3-4)* » (n°4). Ici, la « patience », associée à l'espérance, c'est tenir bon dans l'épreuve, ne pas se décourager, persévérer, ne pas être pressé à une époque où nous avons l'habitude de vouloir tout et tout de suite.

### Le chemin de la vie

De cet entrelacement entre « *espérance* » et « *patience* » la vie chrétienne émerge comme « *un chemin* », dont le pèlerinage est le signe, « *caractéristique de celui qui va à la recherche du sens de la vie* » (n°5). C'est un voyage qui requiert des temps forts pour être nourri et fortifié afin de nous faire entrevoir le but : « *la rencontre avec le Seigneur Jésus* » (*ibid.*). Cette rencontre guide les pèlerins qui viendront à Rome et ceux qui visiteront les églises jubilaires pour célébrer l'Année Sainte.

Dans l'histoire, la grâce du pardon a souvent été accordée aux fidèles d'une manière nouvelle et spéciale : le « *pardon* » de Célestin V en 1294 et, plus tôt encore la grâce jubilaire demandée en 1216 par saint François à Honorius III pour la Portioncule, ainsi que celle, en 1122, de Callixte II pour le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle (cf. *ibid.*). Initialement, le Jubilé avait lieu tous les 100 ans, puis il a été réduit à 50 ans en 1343 par Clément VI et à 25 ans en 1470 par Paul II. De plus, il y a eu des Jubilés extraordinaires : en 1933, celui convoqué par Pie XI pour l'anniversaire de la Rédemption et repris en 1983 par Jean-Paul II ; le Jubilé de François en 2015, pour « *rencontrer le "Visage de la Miséricorde" de Dieu* », à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Concile Vatican II.

Ces événements s'exprimaient par le « *pèlerinage* » à Rome pour vénérer les tombes des apôtres dans les basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul. En 1350, la basilique du Latran, Santa Maria Maggiore et Saint-Laurent-hors-Murs ont été ajoutées. Plus tard, un autre signe a été ajouté, celui de la Porte Sainte, peut-être institué par Sixte IV ou Alexandre VI. Cette « *porte du salut* » indique une rencontre vivante et personnelle avec le Christ (cf. Jn 10,7.9).

L'Année Sainte de 2025 bénéficie de quelques particularités : bien qu'elle s'inscrive dans la continuité des Jubilés précédents, elle coïncide cette fois avec l'anniversaire – 1700 ans – de la célébration du premier Concile Œcuménique de Nicée en 325, « *une pierre milliaire dans l'histoire de l'Église [qui] avait pour mission de préserver l'unité gravement menacée par la négation de la divinité de Jésus-Christ et de son égalité avec le Père* » (n°17). Ce Concile a également abordé la question de la date de Pâques. Par un hasard providentiel, en 2025, la date de cette fête tombera le même jour pour tous les chrétiens : le 20 avril. Le Pape espère qu'il s'agira d'une invitation générale à faire un pas décisif vers l'unité en fixant une date commune pour cette solennité. L'Année Sainte coïncide également avec l'anniversaire – le 9 novembre 2024 – des dix-sept siècles de la basilique Saint-Jean-de-Latran, la cathédrale de l'évêque de Rome, et s'oriente en même temps vers 2033, lorsque seront célébrés « *les deux mille ans de la Rédemption* » (n°6).

Ce Jubilé commencera par l'ouverture de la Porte Sainte de la basilique Saint-Pierre le 24 décembre et se terminera à l'Épiphanie 2026. Le Pape décrète également que le dimanche 29 décembre 2024, dans toutes les cathédrales, les évêques diocésains célébreront l'Eucharistie comme ouverture solennelle de l'Année Sainte avec l'annonce de l'Indulgence jubilaire.

### L'annonce et les signes d'espérance

La nouveauté de la Bulle consiste à présenter ensemble l'annonce de l'espérance et les signes qui la rendent concrète et tangible, en référence à *Gaudium et spes* : « *l'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile* ». Les signes des temps, qui révèlent l'aspiration du cœur

humain qui a besoin de salut, doivent donc être transformés en actes qui rendent l'espérance vivante et tangible.

Le premier doit être « *la paix pour le monde plongé, une fois encore, dans la tragédie de la guerre. Oublieuse des drames du passé, l'humanité est soumise à une nouvelle et difficile épreuve qui voit nombre de populations opprimées par la brutalité de la violence* » (n°8). Le Pape se demande avec appréhension si c'est trop rêver que les armes se taisent et cessent d'apporter destruction et mort. « *Le Jubilé doit rappeler que ceux qui se font "artisans de paix" pourront être "appelés fils de Dieu" (Mt 5,9)* » (*ibid.*). Les efforts diplomatiques pour construire une paix durable ne manquent donc pas non plus.

Le deuxième signe palpable de l'espérance est « *une vision de la vie pleine d'enthousiasme à transmettre* » (n°9). Aujourd'hui, nous constatons dans notre monde une « *perte du désir de transmettre la vie* » (*ibid.*), avec une baisse impressionnante de la natalité. Malheureusement, il faut souligner l'incompréhension « *de ceux qui accusent l'augmentation de la population et non le consumérisme extrême et sélectif de certains, [qui] est une façon de ne pas affronter les problèmes* ». Tous les croyants et toute la société civile ont la tâche de témoigner, dans la fécondité de l'amour, « *du désir des jeunes d'engendrer de nouveaux fils et de nouvelles filles* » pour donner un avenir à leur société : « *Ce désir est une question d'espérance puisqu'il dépend de l'espérance et produit l'espérance* » (*ibid.*). Plus encore, la communauté chrétienne doit soutenir « *la nécessité d'une alliance sociale pour l'espérance, qui [...] travaille à un avenir marqué par le sourire de nombre d'enfants* » (*ibid.*).

La troisième manifestation de l'espérance concerne les frères et sœurs vivant dans des conditions difficiles. Le Pape mentionne « *détenus qui, privés de liberté, éprouvent chaque jour, en plus de la dureté de la réclusion, le vide affectif, les restrictions imposées et, dans de nombreux cas, le manque de respect* » (n°10). Il serait souhaitable de prévoir pour eux des initiatives d'espoir telles que des formes d'amnistie, des remises de peine, des voies de réinsertion dans la société, le respect des droits de l'homme.

Malheureusement, la peine de mort existe encore dans certains pays : les croyants en particulier, et les évêques en premier lieu, devraient s'efforcer de l'abolir. Elle est contraire à la foi chrétienne et détruit toute espérance. La Bulle rappelle que l'Écriture, en annonçant le Jubilé, proclame « *l'affranchissement de tous les habitants du pays* » (Lv 25,10) (*ibid.*). Jésus lui-même, au début de son ministère à Nazareth, a cité le prophète Isaïe : « *Le Seigneur m'a envoyé annoncer la bonne nouvelle aux humbles, guérir ceux qui ont le cœur brisé, proclamer aux captifs leur délivrance, aux prisonniers leur libération, proclamer une année de bienfaits accordée par le Seigneur (Is 61,1-2)* ». Pour offrir un signe de proximité aux détenus, François souhaite ouvrir une Porte Sainte dans une prison, comme un signe concret d'espérance et d'engagement pour la vie.

Qu'un autre geste soit offert aux *malades* dans nos maisons ou nos hôpitaux : la proximité des personnes qui les visitent et l'affection qu'elles reçoivent peuvent

soulager leurs souffrances, car les œuvres de miséricorde sont aussi des œuvres d'espérance. De plus, prendre soin d'eux est « *un hymne à la dignité humaine* » (n°11).

Il faut aussi aider les *jeunes* à avoir confiance, car ils voient souvent leurs rêves s'évanouir. Il est agréable de les voir enthousiastes lorsqu'ils s'engagent dans des actions de volontariat dans des situations de catastrophe ou de détresse sociale, mais il est triste de les voir découragés : « *l'illusion des drogues, le risque de la transgression et la recherche de l'éphémère créent, plus en eux que chez d'autres, des confusions et cachent la beauté et le sens de la vie* » (n°12). Puisse le Jubilé susciter dans la communauté chrétienne une passion renouvelée pour les jeunes, les étudiants, les fiancés. Ils sont l'avenir et l'espérance du monde et de l'Église.

Il ne doit pas manquer de signes de proximité et d'accueil pour les *migrants*, les *exilés*, les *réfugiés*, qui abandonnent leur terre pour fuir les guerres, la violence, la discrimination, à la recherche d'un avenir meilleur. Surtout, que la communauté chrétienne soit toujours prête à défendre le droit des plus faibles, selon la parole du Seigneur : « *Ce que vous avez fait à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (Mt 25,35.40)* » (n°13).

Enfin, François demande des gestes de soutien et de proximité envers les *personnes âgées*, souvent seules et abandonnées, afin de les ouvrir à l'espérance ; en particulier envers les grands-pères et les grands-mères, « *qui représentent la transmission de la foi et de la sagesse de la vie aux générations plus jeunes* » (n°14). Il appelle surtout de tels gestes « *pour les milliards de pauvres qui manquent souvent du nécessaire pour vivre [...] Ils n'ont pas de logement ni la nourriture quotidienne suffisante. Elles souffrent de l'exclusion et de l'indifférence de beaucoup* » (n°15). Or, ils sont presque toujours victimes sans que ce soit leur faute.

### Des appels à l'espoir

À l'occasion du Jubilé, François lance deux appels à ceux qui détiennent le destin de l'humanité. Le premier est de tenter d'éliminer la faim dans le monde, car « *la faim est une plaie scandaleuse dans le corps de notre humanité et elle invite chacun à un sursaut de conscience* » (n°16), rappelant que les biens de la Terre ne sont pas pour quelques privilégiés, mais pour tous. En particulier, il renouvelle un vibrant appel pour qu'« *avec les ressources financières consacrées aux armes [...] un Fonds mondial soit créé en vue d'éradiquer une bonne fois pour toutes la faim, et pour le développement des pays les plus pauvres* » (*ibid.*).

Le second appel s'adresse aux nations riches et concerne la dette internationale : que les pays riches « *se décident à remettre les dettes des pays qui ne pourront jamais les rembourser* » (*ibid.*). Le Pape note : C'est plus une question de justice que de magnanimité, aggravée aujourd'hui par une nouvelle forme d'iniquité dont nous avons pris conscience : « *Il y a, en effet, une vraie "dette écologique", particulièrement entre le Nord et le Sud, liée [...] à l'utilisation disproportionnée des ressources naturelles, historiquement pratiquée par certains pays* » (*ibid.*). Comme l'enseigne le Lévitique, la Terre appartient

à Dieu et nous y habitons tous en tant qu'« *étrangers et hôtes* » (Lv 25,23). Il s'agit là d'une question fondamentale si nous voulons préparer le terrain pour que la paix soit rétablie dans le monde.

### **L'espérance oriente la vie**

La partie centrale de la Bulle nous amène à réfléchir sur le but de notre espérance. L'espérance « *est fondée sur la foi et nourrie par la charité* » (n°3). Les trois vertus théologiques énoncent l'essence de la vie chrétienne (cf. n°18), mais la première oriente la vie du croyant vers la vie éternelle comme notre bonheur (cf. n°19). Notre foi le professe : « *Je crois à la vie éternelle* » (*ibid.*). La Constitution *Gaudium et spes* le confirme : si l'espérance de la vie future fait défaut, « *la dignité de l'homme subit une très grave blessure [...] et l'énigme de la vie et de la mort, de la faute et de la souffrance reste sans solution* ». « *Nous, en revanche, en vertu de l'espérance dans laquelle nous avons été sauvés, en regardant le temps qui passe, nous avons la certitude que l'histoire de l'humanité, et celle de chacun, ne se dirige pas vers une impasse ou un abîme obscur, mais qu'elle s'oriente vers la rencontre avec le Seigneur de gloire* » (*ibid.*).

François s'arrête sur les grandes questions qui surgissent en nous devant la mort des personnes qui nous sont chères, où tout semble finir dans le néant. L'apôtre Paul nous invite à regarder vers le Seigneur : « *le Christ est mort pour nos péchés conformément aux Écritures, et il fut mis au tombeau* » (cf. 1 Co 15,3-5). Là où le Christ est passé pour nous, il y a la certitude que, grâce à lui et au don du baptême, « *la vie n'est pas détruite, mais transformée* » pour toujours.

Le témoignage le plus éclatant de cette espérance est donné par les martyrs qui, par la foi dans le Christ, ont su renoncer à leur vie pour être fidèles au Seigneur. Ils ont toujours été présents dans l'histoire de l'Église et sont également nombreux de nos jours. De plus, ils appartiennent à des traditions chrétiennes différentes et deviennent ainsi des « *semences d'unité car ils expriment l'œcuménisme du sang* » (n°20). Le Pape souhaite ardemment qu'au cours du Jubilé, une célébration œcuménique les commémore.

D'où la question : « *Qu'advient-il donc de nous après la mort ? Avec Jésus, au-delà du seuil, il y a la vie éternelle qui consiste dans la pleine communion avec Dieu, dans la contemplation de [...] son amour infini* » (n°21). « *Qu'est-ce qui caractérisera alors cette plénitude de communion ? Le fait d'être heureux. Le bonheur est la vocation de l'être humain, un objectif qui concerne chacun* » (*ibid.*).

Mais quel bonheur ? Par expérience, nous sentons tous que nous sommes heureux lorsque nous sommes aimés : « *Je suis aimé, donc j'existe ; et j'existerai toujours dans l'Amour qui ne déçoit pas et dont rien ni personne ne pourra jamais me séparer. Rappelons encore les paroles de l'apôtre : "J'en ai la certitude : ni la mort ni la vie, ni les anges ni les Principautés célestes, ni le présent ni l'avenir, ni les Puissances, ni les hauteurs, ni les abîmes, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur"* (Rm 8, 38-39) » (*ibid.*).

### **Le jugement dernier et l'indulgence jubilaire**

La vie éternelle est liée au jugement de Dieu, aussi bien à la fin de la vie personnelle qu'à la fin des temps. Le jugement d'un Dieu miséricordieux, « *qui est amour (cf. 1 Jn 4,8.16), ne pourra se fonder que sur l'amour, en particulier sur la manière dont nous l'aurons ou non pratiqué envers les plus nécessiteux en qui le Christ, le Juge en personne, est présent (cf. Mt 25,31-46)* » (n°22). Le jugement concerne le salut que Jésus nous a obtenu par sa mort et sa résurrection.

« *Dans ce contexte, on ne peut pas penser que le mal commis reste caché, celui-ci a besoin d'être purifié pour permettre le passage définitif dans l'amour de Dieu. En ce sens, on comprend la nécessité de prier pour ceux qui ont achevé leur parcours terrestre, la solidarité dans l'intercession priante qui puise son efficacité dans la communion des saints, dans le lien commun qui nous unit dans le Christ, premier-né de la création. Ainsi, l'Indulgence jubilaire, en vertu de la prière, est destinée de manière spéciale à ceux qui nous ont précédés afin qu'ils obtiennent la pleine miséricorde* » (n°22). Il s'agit donc d'une responsabilité qui engage tous les croyants à communiquer l'indulgence de Dieu et sa miséricorde.

La perspective dans laquelle François place l'indulgence reprend la nouveauté qui caractérisait le précédent Jubilé de la Miséricorde : elle se fonde « *sur la communion des saints* ». Pour cette communion, « *la Mère Église est ainsi capable, par sa prière et sa vie, d'aller à la rencontre de la faiblesse des uns avec la sainteté des autres* ». L'indulgence n'est donc pas un gain (« *un profit* »), mais consiste plutôt à « *faire l'expérience de la sainteté de l'Église qui donne à tous de prendre part au bénéfice de la rédemption du Christ* ».

Le concept est repris avec une plus forte insistance sur la miséricorde infinie du Seigneur : « *L'indulgence, en effet, permet de découvrir à quel point la miséricorde de Dieu est illimitée. Ce n'est pas un hasard si, dans l'Antiquité, le terme "miséricorde" était interchangeable avec le terme "indulgence", précisément parce que celui-ci entend exprimer la plénitude du pardon de Dieu, qui ne connaît pas de limites* » (n°23).

L'originalité de ce Jubilé, qui n'envisage pas la question des indulgences, mais celle du pardon divin, ne peut être ignorée. Or, François renonce à mettre au pied de la Bulle les *Conditions pour acquérir l'indulgence jubilaire*. Il s'agit là d'un changement de perspective significatif.

### **Le sacrement de pénitence**

Suit l'exhortation à redécouvrir la beauté du *Sacrement de Pénitence*, qui nous assure le pardon : « *Dieu pardonne nos péchés* » (n°23). Le psaume 103 est rappelé à juste titre : « *Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour ; [...] Il n'agit pas envers nous selon nos fautes, ne nous rend pas selon nos offenses. Comme le ciel domine la terre, fort est son amour pour qui le craint* » (Ps 103, 8.10.11). La réconciliation dans le sacrement est essentielle pour notre chemin de foi, de conversion et de communion avec le Seigneur : « *Car il n'y a pas de meilleure façon de connaître Dieu que de se laisser réconcilier par Lui (cf. 2 Co 5,20)* » (*ibid.*).

Cependant, il est également précisé que tout péché « laisse des traces » : il entraîne des conséquences et, même s'il est véniel, « entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification soit ici-bas, soit après la mort dans l'état qu'on appelle purgatoire » (n°23). Il convient de noter que ce passage est une citation du *Catéchisme de l'Église catholique*, où il est toutefois fait mention de la purification de la « peine temporelle », ce qui est complètement omis ici. Il y a un saut quantique concernant la définition de l'« indulgence », désormais qualifiée de miséricorde de Dieu. En ce qui concerne les « effets résiduels du péché », il est dit que « ceux-ci sont éliminés par l'indulgence, toujours par la grâce du Christ, qui est, comme l'a écrit saint Paul VI, "notre indulgence" » (*ibid.*).

Sur le pardon, la Bulle offre une clé d'interprétation singulière : « Pardoner ne change pas le passé et ne peut modifier ce qui s'est déjà passé. Mais le pardon permet de changer l'avenir et de vivre différemment, sans rancune, sans ressentiment et sans vengeance. L'avenir éclairé par le pardon permet de lire le passé avec des yeux différents, plus sereins, même s'ils sont encore embués de larmes » (*ibid.*).

Enfin, le Pape a reconfirmé les *Missionnaires de la Miséricorde*, déjà institués lors du précédent Jubilé, afin qu'ils apportent le pardon divin là où l'espérance est mise à l'épreuve : dans les prisons, les hôpitaux et dans les lieux où la dignité de la personne est bafouée.

**La conclusion et le logo du Jubilé : « Ancrés dans l'espérance »**



La conclusion du document est une invitation pressante à écouter la parole de Dieu qui nous est adressée sur le chemin du Jubilé. Ayant cherché refuge dans le Seigneur, « cela nous encourage fortement [à saisir] l'espérance qui

nous était proposée. Cette espérance, nous la tenons comme une ancre sûre et solide pour l'âme ; elle entre au-delà du rideau, dans le Sanctuaire où Jésus est entré pour nous en précurseur (Hé 6,18-20) » (n°25).

L'image de l'ancre est évocatrice et est reprise dans le logo du Jubilé. Quatre figures stylisées indiquent l'humanité venant des quatre coins de la terre. Elles sont enlacées l'une à l'autre pour indiquer la solidarité et la fraternité qui doivent unir les peuples : la première figure s'accroche à la croix du Christ, signe d'espérance et ancre de salut. Au-dessous des figures se trouvent des vagues, en mouvement pour indiquer le pèlerinage de la vie qui ne se déroule pas toujours dans des eaux calmes. C'est pourquoi la partie inférieure de la croix se transforme en ancre, signe de stabilité : elle indique l'espérance qui s'oppose aux vagues et le salut qui vient du Seigneur. Enfin, autour du logo, la date du Jubilé et la devise *Peregrinantes in spem* : « Pèlerins de l'espérance ».

La bulle se termine par une prière à la Vierge : « L'espérance trouve dans la Mère de Dieu son plus grand témoin. En elle, nous voyons que l'espérance n'est pas un optimisme vain, mais un don de la grâce dans le réalisme de la vie » (n°24). Il rappelle la prophétie de Siméon selon laquelle un glaive transpercerait son âme (cf. Lc 2,34-35) et sa présence au pied de la croix : « dans le tourment de cette douleur offerte par amour, elle devenait notre Mère, la Mère de l'espérance » (*ibid.*). François rappelle la première apparition de la Vierge, en 1531 à Mexico, au jeune Juan Diego, l'un des premiers Aztèques convertis au christianisme, avec un message d'espérance qu'il répète à tous les pèlerins d'aujourd'hui : « Ne suis-je pas ici, moi qui suis ta mère ? » (n°24).

Dans sa lettre à M<sup>gr</sup> Rino Fisichella, responsable du Jubilé, le Saint-Père recommande de vivre l'année 2024, qui précède l'Année Sainte, comme « une année intense de prière, en faisant du "Notre Père" [...] le programme de vie de chacun de ses disciples ».

**François a rédigé une « Prière du Jubilé » :**

*Père céleste, la foi que tu nous as donnée en ton fils Jésus-Christ, notre frère et la flamme de la charité répandue dans nos cœurs par l'Esprit Saint réveillent en nous la bienheureuse espérance de l'avènement de ton Royaume. Que ta grâce nous transforme en cultivateurs assidus des semences de l'Évangile qui féconderont l'humanité et le monde, dans l'attente confiante des cieux nouveaux et de la terre nouvelle, lorsque les puissances du mal seront vaincues ta gloire sera manifestée pour toujours. Que la grâce du Jubilé ravive en nous, Pèlerins de l'Espérance, l'aspiration aux biens célestes et répande sur le monde entier la joie et la paix de notre Rédempteur. À toi, Dieu béni dans l'éternité la louange et la gloire pour les siècles des siècles. Amen.*

© La Civiltà Cattolica - 2024

SOCIETE

NOUVELLE ZELANDE : DES BONBONS CONTENANT DE LA DROGUE DISTRIBUES A PLUS DE 300 FAMILLES

Des bonbons à l'ananas au goût un peu spécial et surtout très dangereux ont été retrouvés dans des colis alimentaires. Ces derniers ont été distribués par une association caritative, basée à Auckland. Ils contenaient de la méthamphétamine.

Une enquête est en cours pour percer le mystère de ces friandises hautement dangereuses.

C'est l'association Auckland City mission, qui vient en aide aux sans-abris, qui a distribué des bonbons contenant une forte dose de méthamphétamine. Ces bonbons, placés à l'intérieur de colis alimentaires, auraient été offerts par un donateur anonyme.

### 300 fois la dose normale

L'association a rapidement contacté plus de 400 personnes pour tenter de retrouver ces colis car la dose soigneusement emballée dans un papier jaune d'une marque indonésienne, atteignait 300 fois celle normalement prise par un adulte, soit trois grammes au total. Une dose qui peut être fatale, selon la New Zealand Drug Foundation.

"Avaler une telle quantité de méthamphétamine est extrêmement dangereux et peut entraîner la mort", a précisé Sarah Helm, porte-parole de la New Zealand Foundation, exhortant les personnes ayant reçu des confiseries de la part de l'association à ne pas les consommer.

Le bonbon a été testé lorsqu'une personne s'est sentie bizarre après avoir commencé à le sucer, tout en remarquant son goût amer.

### Une drogue très puissante

Pour rappel, la méthamphétamine est un stimulant hautement addictif et puissant qui affecte le système nerveux central. Cette drogue de synthèse peut provoquer des douleurs thoraciques, une accélération du rythme cardiaque, des convulsions, un délire et une perte de conscience, averti la New Zealand Drug Foundation.

Chaque bonbon aurait une valeur de 1000 dollars NZ, ce qui suggère que ce don était accidentel plus qu'une attaque délibérée, selon la police locale. La police soupçonne des trafiquants ou des revendeurs d'avoir emballé la méthamphétamine avec les friandises sous la marque "Rinda", afin d'échapper à d'éventuels contrôles.

Helen Robinson, élue de la ville d'Auckland, indique que huit familles, avec au moins un enfant, ont consommé ces bonbons depuis le 13 août. Un enfant et un adolescent ont été transportés à l'hôpital après avoir goûté et recraché les bonbons sans que leur état de santé n'en soit affecté, a précisé l'inspecteur Baldwin.

© Calédonie 1ère - 2024

## LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 18 AOUT 2024 – 20<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE B

### Lecture du livre des Proverbes (Pr 9, 1-6)

La Sagesse a bâti sa maison, elle a taillé sept colonnes. Elle a tué ses bêtes, et préparé son vin, puis a dressé la table. Elle a envoyé ses servantes, elle appelle sur les hauteurs de la cité : « Vous, étourdis, passez par ici ! » À qui manque de bon sens, elle dit : « Venez, mangez de mon pain, buvez le vin que j'ai préparé. Quittez l'étourderie et vous vivrez, prenez le chemin de l'intelligence. » – Parole du Seigneur.

### Psaume 33 (34), 2-3, 10-11, 12-13, 14-15

Je bénirai le Seigneur en tout temps,  
sa louange sans cesse à mes lèvres.  
Je me glorifierai dans le Seigneur :  
que les pauvres m'entendent et soient en fête !

Saints du Seigneur, adorez-le :  
rien ne manque à ceux qui le craignent.  
Des riches ont tout perdu, ils ont faim ;  
qui cherche le Seigneur ne manquera d'aucun bien.

Venez, mes fils, écoutez-moi,  
que je vous enseigne la crainte du Seigneur.  
Qui donc aime la vie  
et désire les jours où il verra le bonheur ?

Garde ta langue du mal  
et tes lèvres des paroles perfides.  
Évite le mal, fais ce qui est bien,  
poursuis la paix, recherche-la.

### Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Éphésiens (Ep 5, 15-20)

Frères, prenez bien garde à votre conduite : ne vivez pas comme des fous, mais comme des sages. Tirez parti du temps présent, car nous traversons des jours mauvais. Ne soyez donc pas insensés, mais comprenez bien quelle est la volonté du Seigneur. Ne vous enivrez pas de vin, car il porte à l'inconduite ; soyez plutôt remplis de l'Esprit Saint. Dites entre vous des psaumes, des hymnes et des chant inspirés, chantez le Seigneur et célébrez-le de tout votre cœur. À tout moment et pour toutes choses, au nom de notre Seigneur Jésus Christ, rendez grâce à Dieu le Père. – Parole du Seigneur.

### Alléluia. (Jn 6, 56)

Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui, dit le Seigneur.

### Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (Jn 6, 51-58)

En ce temps-là, Jésus disait à la foule : « Moi, je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Le pain que je donnerai, c'est ma chair, donnée pour la vie du monde. » Les Juifs se querellaient entre eux : « Comment celui-là peut-il nous donner sa chair à manger ? » Jésus leur dit alors : « Amen, amen, je vous le dis : si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son sang, vous n'avez pas la vie éternelle ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour. En effet, ma chair est la vraie nourriture, et mon sang est la vraie boisson. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi, je demeure en lui. De même que le Père, qui est vivant, m'a envoyé, et que moi je vis par le Père,

de même celui qui me mange, lui aussi vivra par moi. Tel est le pain qui est descendu du ciel : il n'est pas comme celui que les pères ont mangé. Eux, ils sont morts ; celui qui mange ce pain vivra éternellement. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

---

#### PRIERES UNIVERSELLES

*Tournons-nous vers Jésus qui a donné sa vie « pour que le monde ait la vie ». Et d'abord, dans le silence ...*

Pour tous nos frères et sœurs rassemblés en ce dimanche pour le partage de ta Parole et de ton Pain, (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

Pour celles et ceux qui souffrent de ne pouvoir communier à ton Corps et à ton Sang, (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

Pour les malades, à qui certains d'entre nous vont porter en communion le Pain de vie, qui est ton Corps (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

Pour notre communauté paroissiale spécialement pour nos prêtres, diacres et ministres institués (*temps de silence*) Seigneur, nous te prions !

*Seigneur Jésus, toi qui nous donnes la vie par ta parole et ton Pain partagés, nous te prions : Que ton esprit renouvelle notre cœur, notre regard, notre vie, et qu'il guide nos pas sur le chemin d'une vie donnée par amour et qui s'épanouira en toi dans la joie des siècles des siècles. Amen.*

---

#### COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

---

*Chers frères et sœurs, bonjour !*

Le passage évangélique de ce dimanche (cf. Jn 6, 51-58) nous introduit dans la deuxième partie du discours que fit Jésus dans la synagogue de Capharnaüm, après avoir rassasié une grande foule avec cinq pains et deux poissons : la multiplication des pains. Il se présente comme « *le pain vivant descendu du ciel* », le pain qui donne la vie éternelle et il ajoute : « *Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde* » (v.51). Ce passage est décisif, et en effet il provoque la réaction de ceux qui l'écoutent, qui se mettent à discuter entre eux : « *Comment celui-là peut-il nous donner sa chair à manger ?* » (v.52). Quand le signe du pain partagé révèle sa véritable signification, c'est-à-dire *le don de soi jusqu'au sacrifice*, apparaît l'incompréhension, apparaît même le refus de Celui que, peu auparavant, on voulait porter en triomphe. Rappelons-nous que Jésus a dû se cacher parce qu'on voulait le faire roi.

Jésus poursuit : « *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous* » (v.53). Avec la chair apparaît également ici le sang. Dans le langage biblique, la chair et le sang expriment l'humanité concrète. Les gens et les disciples eux-mêmes ont l'intuition que Jésus les invite à entrer en communion avec Lui, à Le « *manger* », à manger son humanité, pour partager avec Lui le don de la vie pour le monde. Rien à voir avec des triomphes et des mirages de succès ! C'est précisément le sacrifice de Jésus qui se donne lui-même pour nous.

Ce pain de vie, sacrement du Corps et du Sang du Christ, nous est donné gratuitement à la table de l'Eucharistie. Autour de l'autel, nous trouvons ce qui nous rassasie et étanche notre soif spirituellement, aujourd'hui et pour l'éternité. Chaque fois que nous participons à la Messe, dans un certain sens, nous anticipons le ciel sur la terre, car de la

nourriture eucharistique, le Corps et le Sang de Jésus, nous apprenons ce qu'est la vie éternelle. Elle est vivre pour le Seigneur : « *Celui qui me mange, lui aussi vivra par moi* » (v.57), dit le Seigneur. L'Eucharistie nous façonne pour que nous ne vivions pas seulement pour nous-mêmes, mais pour le Seigneur et pour nos frères. Le bonheur et l'éternité de la vie dépendent de notre capacité de rendre fécond l'amour évangélique que nous recevons dans l'Eucharistie.

Jésus, comme à cette époque, répète également à chacun de nous aujourd'hui : « *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous* » (v.53). Frères et sœurs, il ne s'agit pas d'une nourriture matérielle, mais d'un pain vivant et vivifiant, qui communique la vie même de Dieu. Quand nous faisons la communion, nous recevons la vie même de Dieu. Pour avoir cette vie, il est nécessaire de se nourrir de l'Évangile et de l'amour pour nos frères. Face à l'invitation de Jésus à nous nourrir de son Corps et de son Sang, nous pourrions ressentir la nécessité de discuter et de résister, comme l'ont fait les personnes dont a parlé l'Évangile d'aujourd'hui. Cela se produit quand nous avons des difficultés à modeler notre existence sur celle de Jésus, à agir selon ses critères et non selon les critères du monde. En nous nourrissant de cette nourriture, nous pouvons entrer en pleine harmonie avec le Christ, avec ses sentiments, avec ses comportements. Cela est très important : aller à la Messe et communier, car recevoir la communion c'est recevoir ce Christ vivant, qui nous transforme à l'intérieur et nous prépare pour le ciel.

Que la Vierge Marie soutienne notre intention de communier avec Jésus Christ, en nous nourrissant de son Eucharistie, pour devenir à notre tour pain rompu pour nos frères.

© Libreria Editrice Vatican - 2018

**ENTRÉE : MHN 42-2**

Te Etaretia mau, e Katorika ia, taato'a i te tau,  
e te mau vahi ato'a.

E mea tahito roa te i'oa, te haapa'ora'a,  
mai ia letu Kirito, to tatou tapa'o mana.

Ua rave te apotoro, iana to ratou faaro'o,  
ua fa'aite mai te Atua, i te aura'a te faufa'a,  
to letu Etaretia, o te ho'e mou'a teitei,  
e api roa iana ra teite ao ato'a nei.

**KYRIE : Jeunesse Bora-bora - tahitien**

**GLOIRE À DIEU : Léon MARERE**

Voir page 14.

**PSAUME :**

Goûtez et voyez comme le Seigneur est bon. *(bis)*

**ACCLAMATION : Léon MARERE**

Alléluia, alléluia, alléluia ! *(bis)*

**PROFESSION DE FOI : Nicée-Constantinople**

Je crois en un seul Dieu,  
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,  
de l'univers visible et invisible.

Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ,  
le Fils unique de Dieu,  
né du Père avant tous les siècles :

Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,  
vrai Dieu, né du vrai Dieu,

Engendré, non pas créé,  
consubstantiel au Père ;  
et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,  
il descendit du ciel ;

Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,  
et s'est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,  
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,  
conformément aux Écritures,  
et il monta au ciel ;  
il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,  
pour juger les vivants et les morts ;  
et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint,  
qui est Seigneur et qui donne la vie ;  
il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,  
il reçoit même adoration et même gloire ;  
il a parlé par les prophètes.

Je crois en l'Église,  
une, sainte, catholique et apostolique.

Je reconnais un seul baptême  
pour le pardon des péchés.

J'attends la résurrection des morts  
et la vie du monde à venir.  
Amen.

**PRIÈRE UNIVERSELLE :**

Ô Seigneur écoutes-nous alléluia,  
ô Seigneur exaucez-nous alléluia.

**OFFERTOIRE : MHN 50**

R- E rave au i te au'a ora, ora ra, a tia'oro,  
mai ai te i'oa, o te Atua. *(bis)*

Eaha ra ta'u, e hopoi na te Atua,  
i te mau hamani, maita'i nana ra ia'u.

Te here rahi nei, au 'i te Atua, te iana na'e to'u, tiaturira'a.

**SANCTUS : Claudine TAHIRI - tahitien**

**ANAMNESE : Petiot XXIX**

Ei hanahana, ia'oe e te Fatu, letu Kirito, tei pohe na,  
e te ti'a faahou, e tora nei a.

O'oe to matou fa'ora, to matou Atua, haere mai,  
haere mai, to matou Fatu.

Haere mai, haere mai, e letu here.

**NOTRE PÈRE : D. Rudolph**

**AGNUS : Terito TUFAUNUI - tahitien**

**COMMUNION :**

1- Pain vivant pain du ciel, divine eucharistie,  
ô mystère sacré, que l'amour a produit,  
viens habiter mon cœur, Jésus ma blanche hostie,  
rien que pour aujourd'hui, rien que pour aujourd'hui.

2- O Vierge Immaculée, c'est toi ma douce étoile,  
qui me donnes Jésus et qui m'unis à lui,  
ô mère laisses-moi reposer sous ton voile,  
rien que pour aujourd'hui, rien que pour aujourd'hui.

3- Seigneur je veux te voir, sans voile sans nuage,  
mais encore exilée, loin de toi me languis,  
qu'il ne me soit caché ton aimable visage,  
rien que pour aujourd'hui rien que pour aujourd'hui.

**ENVOI :**

E au te kahu o Maria, mai te ninamu o te rangi e,  
ei runga, to na tino e, kanapa napa mai e.

Korona feti'a ei runga o tona upo'o e te kaki o te ofi,  
ei raro tona vaevae

CHANTS

DIMANCHE 18 AOUT 2024 A 5H50 – 20<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE B

**ENTRÉE :**

1- Je tends les mains vers le roi qui vient  
Je veux chanter mon créateur  
Tu es le seul qui règne sur mon cœur.

R- Je ne n'aurai pas d'autres dieux  
Tu seras mon seul trésor  
Esprit du Dieu tout-puissant  
C'est toi que mon cœur désire  
A toi Seigneur, j'offrirai mon sacrifice.

**KYRIE :** *wallisien*

**GLOIRE À DIEU :** *Dédé I*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.  
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.  
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,  
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.  
Te haamaitai nei matou ia oe  
no to oe hanahana rahi a'e,  
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,  
te Atua te Metua Manahope e.  
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,  
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,  
te Tamaiti a te Metua.  
O oe te hopoi-fê atu i te hara a to te ao nei,  
aroha mai ia matou.  
O oe te hopoi-fê atu i te hara a to te ao nei,  
a faarii mai i ta matou nei pure.  
O oe te parahi nei i te rima atou o te Metua,  
aroha mai ia matou.  
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,  
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,  
o oe e te Varua-Maitai,  
i roto i te hanahana o te Metua.  
Amen.

**PSAUME :**

Goûtez et voyez comme le Seigneur est bon. *(bis)*

**ACCLAMATION :**

A alléluia alléluia alléluia  
alléluia alléluia alléluia Amen.

**PROFESSION DE FOI :** *Nicée-Constantinople*

*Voir page 13.*

**PRIÈRE UNIVERSELLE :**

C'est ma prière, écoute-la Seigneur,  
c'est ma prière, exauce-la.

**OFFERTOIRE :**

1- A haamori iana, a faatura iana  
A faateitei ia letu ia faahanahana hia oia

R- Te Atua teitei rave rahi mau temeio  
Aita tu mai ia oe aita tu ma ia letu

1- Tu mérites la gloire et l'honneur  
Élevons nos mains adorons et bénissons son nom.

R- Tu es grand tu fais de son grand miracle  
Oui nul n'est comme toi  
Jamais personne n'est comme toi !  
De tout mon être alors s'élève un chant  
Dieu tout puissant que tu es grand  
De tout mon être alors s'élève un chant  
Dieu tout puissant que tu es grand

**SANCTUS :** *tahitien*

**ANAMNESE :**

Tu as connu la mort Tu es ressuscité  
Et tu reviens encore pour nous sauver

**NOTRE PÈRE :** *tahitien*

**AGNUS :** *William - paumotu*

**COMMUNION :**

1- Teie te auaa te here mau  
E tumu ia no te mau hotu  
O te here mau ia te reira,  
Te here i te taata tupu

R- E here te Atua ia tatou,  
Aue te here o te Atua  
E fariu mai Iesu ia pure,  
Nana e tiai â ia tatou

2- E here te Atua ia tatou  
E tae noatu i te hope'a  
Nana te ora e horo'a mai  
I roto i tona Basileia

**ENVOI :**

1- E Maria e Ua riro tau korona e ohu nei tou rimarima  
E hei pure mua to oe aro

R- Ia here iau (ia here iau) i tau (i ta'u) korona (i ta'u korona)  
Ia pure au (ia pure au) i ta'u (i ta'u) miterio (i ta'u miterio)  
No te mea e pure mana te rotario

H- E Maria e

## CHANTS

DIMANCHE 18 AOUT 2024 A 18H – 20<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE B

### ENTRÉE :

R- La sagesse a dressé une table,  
Elle invite les hommes au festin.  
Venez au banquet du Fils de l'Homme,  
Mangez et buvez la Pâque de Dieu.

1- Je bénirai le Seigneur en tout temps,  
Sa louange sans cesse à mes lèvres.  
En Dieu mon âme trouve sa gloire,  
Que les pauvres m'entendent et soient en fête !

2- Proclamez avec moi que le Seigneur est grand,  
Exaltons tous ensemble son nom !  
J'ai cherché le Seigneur et il m'a répondu  
De toutes mes terreurs il m'a délivré.

**KYRIE** : *tahitien*

### GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux  
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.  
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,  
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,  
pour ton immense gloire,  
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.  
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,  
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.  
Toi qui enlèves les péchés du monde,  
prends pitié de nous  
Toi qui enlèves les péchés du monde,  
reçois notre prière ;  
Toi qui es assis à la droite du Père,  
prends pitié de nous.  
Car toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,  
Toi seul es le Très-Haut,  
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit  
Dans la gloire de Dieu le Père.  
Amen.

### PSAUME :

Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur !

**ACCLAMATION** : *Alleluia*

**PROFESSION DE FOI** : *Nicée-Constantinople*

*Voir page 13.*

### PRIÈRE UNIVERSELLE :

Entends nos prières, entends nos voix  
Entends nos prières monter vers Toi.

### OFFERTOIRE :

1- Je louerai le Seigneur de tout mon cœur,  
Je raconterai toutes tes merveilles,  
Je chanterai ton nom.  
Je louerai le Seigneur de tout mon cœur,

Je ferai de toi le sujet de ma joie, Alléluia !

2- Le Seigneur dit ; « Je suis le Pain vivant :  
Celui qui vient à moi n'aura plus jamais faim ;  
Celui qui croit en moi, plus jamais n'aura soif.  
Le pain que je donne, c'est ma chair ;  
Ma chair pour la vie du monde.  
Qui mange ma chair et boit mon sang  
Demeure en moi et moi en lui. »

**SANCTUS** : *tahitien*

**ANAMNESE** : *français*

**NOTRE PÈRE** : *français*

**AGNUS** : *tahitien*

### COMMUNION :

R- Je suis le Pain vivant, descendu du ciel  
Qui mangera ce Pain vivra à jamais  
t le Pain que moi je donnerai,  
C'est ma chair pour la vie du monde.

1- Ce pain d'amour pour l'homme  
Quand dans le désert  
La manne tombe en allégresse  
Ce pain d'amour pour l'homme  
Nourrit et libère  
Et donne sens à sa promesse.

2- Pain d'unité pour l'homme  
Un peuple de frères  
Marchant vers la terre promise  
Pain d'unité pour l'homme  
Dans ce qui diffère  
Et devient chance pour l'Eglise.

3- Pain du pardon pour l'homme  
Retour vers le Père  
Dans la chaleur des retrouvailles  
Pain du pardon pour l'homme  
Abreuvant la terre  
Et que mûrissent les semailles.

### ENVOI :

Chez nous soyez Reine, nous sommes à vous  
Régnez en souveraine  
Chez nous, Chez nous  
Soyez la madone qu'on prie à genoux,  
Qui sourit et pardonne,  
Chez nous, Chez nous.

Salut, ô Notre-Dame,  
Nous voici devant Vous,  
Pour confier nos âmes  
A votre cœur si doux.

## LES CATHEDATES

### LES CATHE-MESSES

#### SAMEDI 17 AOUT 2024

18h00 : Messe : Guy, Madeleine, Iris DROLLET et Madeleine et Christian MIRAKIAN (+) ;

#### DIMANCHE 18 AOUT 2024

20<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

Bréviaire : 4<sup>eme</sup> semaine

05h50 : Messe : Pro-populo ;

08h00 : Messe : Familles REBOURG et LAPORTE ;

09h15 : Baptême d'Audric ;

18h00 : Messe : Intention particulière ;

#### LUNDI 19 AOUT 2024

Saint Jean Eudes, prêtre, fondateur des Eudistes. +1680 à Caen. - vert

05h50 : Messe : Pour Père Christophe et les ministres ;

#### MARDI 20 AOUT 2024

Saint Bernard (Cistercien), abbé (de Clairvaux) et docteur de l'Église. +1153. - Mémoire - blanc

05h50 : Messe : POEPOEANI Louis (+) - anniversaire ;

#### MERCREDI 21 AOUT 2024

Saint Pie X, pape. -Mémoire - blanc

05h50 : Messe : pour le salut des âmes du purgatoire et des âmes des mourants ;

12h00 : Messe : Intention particulière ;

#### JEUDI 22 AOUT 2024

Bienheureuse Vierge Marie Reine - Mémoire - blanc

05h50 : Messe : Anniversaire de Toreta CARROLL et action de grâce pour Christiane HUNTER (+) et John TEMARII ;

#### VENDREDI 23 AOUT 2024

Sainte Rose de Lima, vierge, tertiaire dominicaine, +1617 - vert

05h50 : Messe : Pour la contrition des pécheurs, le salut des mourants et la libération des âmes du Purgatoire. ;

14h00 à 16h00 : Confessions au presbytère ;

#### SAMEDI 24 AOÛT 2024

Saint Barthélemy, apôtre. - Fête - rouge

05h50 : Messe : Pour Père Christophe, les évêques, les prêtres, les diacres, les katekita, les consacrés, les religieux et religieuses, les moines et moniales, les séminaristes et novices, les appelés à la vie religieuse et sacerdotale. ;

18h00 : Messe : Les familles WONG, CHUNG, FARNHAM, MARSAULT, BOCECHIAMPE ;

#### DIMANCHE 25 AOUT 2024

21<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

Bréviaire : 1<sup>ere</sup> semaine

05h50 : Messe : Pro-populo ;

08h00 : Messe : Les familles WONG, CHUNG, FARNHAM, MARSAULT, BOCECHIAMPE ;

18h00 : Messe : Intention particulière ;

### LES CATHE-ANNONCES

LE CLAP DE FIN DES ANCIENNES PIECES A SONNE

## C'EST LE TEMPS DES TOTA-SOLIDAIRE



**Dont 132 millions d'unités de pièces de 1 et 2 Fcfp**  
qui disparaîtront  
et ne seront pas remplacées

*Vous ne savez pas quoi faire de vos anciennes pièces*

**DEPOSEZ-LES AU PRESBYTERE DE LA CATHEDRALE**

*L' Accueil Te Vai-ete 'api doit encore 90 millions*

**IL N'EST PAS TROP TARD !!!**

### MAURUURU ROA

#### LES REGULIERS

Horaires d'ouverture de la Cathédrale :

- du lundi au samedi de 5h00 à 6h45
- mercredi de 11h45 à 12h45
- samedi soir de 17h00 à 19h30
- dimanche de 5h00 à 9h30 et de 17h00 à 19h30.

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;
  - le mercredi à 12h (*sauf jours fériés*) ;
- Messes : Dimanche et jours d'obligation :
- samedi à 18h ;
  - dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;  
ou sur demande (*tél : 40 50 30 00*) ;

Quand les riches  
maigrissent, les pauvres  
meurent de faim.

Proverbe chinois